

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : DOXYVETO-C 433 MG/G POUDRE POUR ADMINISTRATION DANS L'EAU DE BOISSON / LE LAIT DE REMPLACEMENT
POUR LES BOVINS, PORCINS ET POULETS, Poudre pour administration dans l'eau de boisson ou le lait

Titulaire : VMD

Composition : Doxycycline (sous forme d'hyclate) 433 mg - Excipient QSP 1 g

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/2057747 6/2017

Date de décision : 27/02/2018